

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 18/11/2020**

**LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET L'ADEME ENCOURAGENT UNE CONSOMMATION PLUS RESPONSABLE AVEC LA CAMPAGNE *NOS OBJETS ONT PLEIN D'AVENIRS* ET LA SERD 2020**

À l'occasion de la 12<sup>ème</sup> édition de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD) et de la relance de la campagne de sensibilisation *Nos Objets ont plein d'avenirs*, lancée conjointement avec le ministère de la Transition écologique, l'ADEME met à l'honneur la consommation responsable. En effet, la consommation des ménages, en particulier concernant les équipements domestiques (appareils électriques et électroniques, mobilier, textile...), a des impacts non négligeables sur la quantité de déchets générés, l'utilisation des matières premières et contribue à l'épuisement des ressources. Ainsi, en moyenne, le poids total de tous les objets accumulés chez nous est de 2,5 tonnes<sup>[1]</sup> !

Il est donc essentiel d'inciter les citoyens à adopter les bons gestes pour limiter l'impact de leur consommation et de les sensibiliser sur les alternatives à l'achat de produits neufs et les solutions pour éviter de jeter.

### **Un changement de comportements à adopter**

La réduction des déchets et la préservation des ressources passent par un changement de comportement lié notamment à la consommation. Aujourd'hui, 86% des Français déclarent qu'ils aimeraient vivre demain dans une société où la consommation prend moins de place<sup>[2]</sup>. Ainsi, la campagne « *Nos objets ont plein d'avenirs* » lancée par l'ADEME et le ministère de la Transition écologique, de nouveau sur les écrans à partir du 16 novembre, s'est donnée pour objectif d'inciter les particuliers à allonger la durée d'usage des objets de consommation courante. Autrement dit donner une seconde vie à leurs objets en les réparant, donnant, échangeant ou revendant, mais aussi privilégier les alternatives à l'achat neuf que sont le partage, l'achat d'occasion ou encore la location.

Au cœur du dispositif de campagne et pour accompagner le passage à l'action du particulier, le site [longuevieauxobjets.gouv.fr](http://longuevieauxobjets.gouv.fr) propose des conseils pratiques pour consommer autrement, des outils pour partager ses objets entre voisins ou encore diagnostiquer les pannes de ses appareils... mais c'est également et surtout un annuaire grâce auquel chacun et chacune peut identifier, en fonction de son objet, les professionnels les plus à même d'en allonger la durée de vie.

Ces professionnels peuvent être de tout type: des associations, des entreprises, des commerçants indépendants, des artisans, des collectivités, des enseignes de grande distribution, des plateformes digitales ... plusieurs filtres permettent d'affiner sa recherche et une fonctionnalité de géolocalisation est également proposée.

## Les solutions pour consommer plus responsable

Alors que les citoyens sont de plus en plus conscients de l'impact de leur mode de vie sur l'environnement, l'ADEME promeut des solutions pour les guider vers une consommation plus responsable :

Acheter d'occasion : L'achat de vêtements, meubles, électroménager, jouets d'occasion, connaît un vrai regain d'intérêt. On les paie moins cher et on fait un geste écologique car on prolonge leur durée de vie. Où ? Plates-formes en ligne, vide-greniers, brocantes, boutiques comme Emmaüs ou ressourceries, on y trouve pleins de petits trésors !

### FOCUS SUR LES AIDES AU RESEAU DU REEMPLOI ET DE LA REUTILISATION

Parce qu'elles permettent d'allonger la durée de vie des objets tout en créant des emplois, et qu'elles offrent aux habitants la possibilité d'acquérir des biens à des prix réduits, les structures de réemploi et réutilisation (recycleries, ressourceries, Emmaüs...) jouent un rôle de premier plan pour accompagner une consommation plus responsable. Leur action est essentielle pour atteindre les objectifs fixés par la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

Fortement touchées par le confinement, qui a entraîné la fermeture des espaces de vente, la plupart de ces structures connaissent des difficultés financières faisant peser un risque sur la poursuite de leurs activités. C'est pourquoi, le ministère de la Transition écologique et l'ADEME ont annoncé le 4 septembre un dispositif exceptionnel de soutien à hauteur **de 10 millions d'euros**, afin d'accompagner les structures de réemploi de l'ESS dans leur sortie de crise.

Ce sont ainsi **335 structures** qui ont pu être aidées (sur un total de 385 structures ayant répondu à l'enquête, soit près de 90%), avec une aide couvrant jusqu'à 40% de leurs pertes durant le premier confinement.

**Louer** : Longtemps réservée à des consommations occasionnelles (skis l'hiver, vélo l'été, déguisement pour une soirée, outils...), la location s'est désormais étendue à des produits de consommation plus courants. Avec ou sans option d'achat, on peut désormais louer des meubles, profiter d'un appareil numérique dernier cri et même louer des vêtements.

**Ne rien dépenser** : Don, troc, emprunt... de nombreuses solutions existent :

- le site [longuevieauxobjets.gouv.fr](http://longuevieauxobjets.gouv.fr), propose de nombreux conseils pratiques en tout genre, d'actualités, d'outils pour donner ou partager ses objets, notamment entre voisins,
- les boîtes à partage dans l'espace public qui accueillent des objets qui ne servent plus.

**Réparer** : Pour faire de bonnes affaires, on pense également réparation. En effet, allonger la durée de vie des biens d'équipements a non seulement des bénéfices environnementaux mais également économiques. Remplacer souvent nos biens d'équipements, c'est utiliser des matières premières pour en fabriquer d'autres.

## Une édition de la SERD digitalisée

Cette année, les manifestations mises en place dans le cadre de la SERD s'adaptent au contexte lié à l'épidémie de Covid-19. Ainsi, des initiatives et des alternatives inspirantes de porteurs de projets engagés en faveur de la réduction des déchets sont organisées également de façon digitale.

Des ateliers en webconférence, des dossiers pédagogiques, des défis sur les réseaux sociaux en passant par des quizz et des actions de préventions en ligne, les solutions sont nombreuses pour continuer à inciter s'informer, agir et adopter de bons réflexes pour consommer autrement.

Contact presse : Valérie NOEL/ 06 14 69 66 79/ [valerie.noel@ademe.fr](mailto:valerie.noel@ademe.fr)

### **L'ADEME EN BREF**

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et sur [@ademe](https://twitter.com/ademe).**